



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2018-12009

PUBLIÉ LE 20 DÉCEMBRE 2018

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-12-17-004 - DDCS - DECISION DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE EN
MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE (1 page)

Page 3

37-2018-12-17-003 - DDCS - DECISION DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE
AUX AGENTS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION
SOCIALE (ARTICLE 44-I du DECRET N°2004-374 du 29 AVRIL 2004 MODIFIE) (2
pages)

Page 5

Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-12-17-004

**DDCS - DECISION DE SUBDELEGATION DE
SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT
SECONDAIRE**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

DECISION DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE

Le directeur départemental de la cohésion sociale ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 5 novembre 2015 nommant M. Xavier GABILLAUD, directeur départemental de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2018 donnant délégation de signature à M. Xavier GABILLAUD pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'Etat, imputées sur les titres 3, 5 et 6 des BOP relevant des programmes :

BOP 104 Intégration et accès à la nationalité française (titres 5, 6)

BOP 135 Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat (titres 3, 6)

BOP 157 Handicap et dépendance (titres 5, 6)

BOP 177 Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables (titres 5, 6)

BOP 303 Immigration et asile (titres 5, 6)

BOP 304 Inclusion sociale et protection des personnes (titre 6)

BOP 333 Moyens mutualisés des administrations déconcentrées (titres 3, 5)

Vu l'article 44 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

DECIDE

Article 1^{er} : La subdélégation de signature est confiée en ce qui concerne la compétence d'ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 3, 5 et 6 du budget de l'Etat à :

- *Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe, pour l'ensemble des BOP relatifs à la DDCS et agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333*

- *Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, pour les BOP 104, 157, 177, 303 et 304*

- *M. Guilhem GALODÉ, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, pour les BOP 104, 157, 177, 303 et 304*

- *M. Mathias HOAREAU, conseiller technique en service social, pour les BOP 157 et 304*

- *M. Gérard GUÉGAN, ingénieur divisionnaire des TPE, pour les BOP 135 et 177*

- *Mme Claire MINET, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, pour les BOP 135 et 177*

- *Mme Nathalie THEVENOT-DESHAIES, attachée d'administration, pour les BOP 135 et 177*

- *M. Hugues FAU, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 303, 304 et 333*

- *Mme Sabine PASQUER, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 303 et 304*

- *Mme Nadine HUET, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 177, 304 et 333*

- *M. Bruno BONVILLE, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 177*

- *M. Matthieu MAUGARD-HUYLEBROECK, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 333 et agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333*

- *Mme Nadège BERNARD, agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333*

- *Mme Anne PAPUCHON, agent valideur Chorus DT (déplacement temporaire) pour le BOP 333*

Article 2 : Toutes dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

Fait à TOURS, le 17 décembre 2018

Le Directeur Départemental

de la Cohésion Sociale,

Xavier GABILLAUD

Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-12-17-003

**DDCS - DECISION DONNANT DELEGATION DE
SIGNATURE AUX AGENTS DE LA DIRECTION
DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
(ARTICLE 44-I du DECRET N°2004-374 du 29 AVRIL
2004 MODIFIE)**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

DECISION DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE AUX AGENTS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE (ARTICLE 44-I du DECRET N°2004-374 du 29 AVRIL 2004 MODIFIE)

Le directeur départemental de la cohésion sociale ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment le 2° de l'article 43 et le I de l'article 44 ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 5 novembre 2015 portant nomination de Monsieur Xavier GABILLAUD en tant que directeur départemental de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire ;

Vu l'arrêté de Madame la préfète d'Indre-et-Loire, en date du 18 septembre 2018 donnant délégation de signature au directeur départemental de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire ;

DECIDE

Article 1er : Délégation est consentie aux agents en poste à la DDCS 37 pour signer dans le cadre de leurs attributions les actes mentionnés dans les différentes annexes de l'arrêté de délégation de signature au directeur départemental de la cohésion sociale en date du 18/09/2018.

CHAPITRE I : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe

CHAPITRE II : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur de l'action sanitaire et sociale

CHAPITRE III : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur de l'action sanitaire et sociale

CHAPITRE IV : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
M. Mathias HOAREAU, conseiller technique de service social
Mme Catherine ROCHER, adjointe administrative (cartes de stationnement pour handicapés)

CHAPITRE V : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
Mme Cathy ANDRIHAMISON, adjointe administrative
Mme Fatima AIT OUARET, adjointe administrative contractuelle

CHAPITRE VI : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur de l'action sanitaire et sociale

CHAPITRE VII : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
M. Gérard GUÉGAN, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat
Mme Claire MINET, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
Mme Nathalie THEVENOT-DESHAIES, attachée d'administration
Mme Chantal BAUDOIN, technicienne supérieure en chef du développement durable

CHAPITRE VIII : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
Mme Anne CARIOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
M. Mathias HOAREAU, conseiller technique de service social

CHAPITRE IX : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports

CHAPITRE X : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports

- CHAPITRE XI : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE XII : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE XIII : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE XIV : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
M. Yann FRADON, inspecteur de la jeunesse et des sports
- CHAPITRE XV : Mme Géraldine BLANCHET, directrice départementale adjointe
Mme Nadine LORIN, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Article 2 : Toutes dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

Article 3 : Les agents titulaires d'une délégation de signature sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à TOURS, le 17 décembre 2018
Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale,
Xavier GABILLAUD